



AVIS DU MAIRE

-
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-
Le conseil municipal se réunira en mairie,
le 22 mars 2013, à 20H30.

Affiché le 19 mars 2013

-
ORDRE DU JOUR
ordinaire

- 01 - Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2012 : budget principal et budgets annexes des services Enfance-Jeunesse et Assainissement
- 02 - Affectation des résultats du compte administratif 2012
- 03 - Compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2012
- 04 - Désaffectation des anciens ateliers municipaux / Classement des accès aux bâtiments dans le domaine public de voirie
- 05 - Prix des terrains du lotissement de Beaumont
- 06 - Renouvellement et extension de l'autorisation d'exploiter la carrière du Thym - Enquête publique
- 07 - Rythmes scolaires
- 08 - Indemnisation des agents recenseurs
- 09 - Motion de défense de la ligne POLLT
- 10 - Questions diverses

Le Maire,
Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse